

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 novembre 2013

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1548)

Retiré

AMENDEMENT

N° CD17

présenté par
M. Pancher et M. Favennec

ARTICLE 29

Compléter l'alinéa 6 par les mots :

« contribuant ainsi à l'équilibre écologique du territoire ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet ajout conforte le lien nécessaire entre l'amont et l'aval au sein de la filière forêt bois.